

Les organismes communautaires spécialisés en santé mentale sonnent l'alarme

Montréal, le 14 novembre 2008 – En raison des nombreux obstacles rencontrés relativement à la mise en place du Plan d'action en santé mentale et d'une campagne électorale à saveur économique, les organismes communautaires œuvrant en santé mentale dans l'ensemble des régions du Québec ont décidé de se faire entendre.

L'Alliance des forces communautaires et alternatives en santé mentale réunit cinq regroupements provinciaux et 16 tables régionales d'organismes communautaires (la liste des participants à l'Alliance est disponible sur le site <http://www.robsm.org/10/index.html>). Ce mouvement représente plus de 400 organismes qui travaillent auprès des personnes qui ont un problème de santé mentale et des membres de leur entourage. Le Plan d'action en santé mentale 2005-2010, *La force des liens*, reconnaît l'importance du rôle des groupes communautaires en santé mentale, au point où *le MSSS souhaite qu'au cours des prochaines années, dans chacune des régions du Québec, la portion des sommes allouées aux organismes communautaires atteigne au moins 10 % de l'enveloppe des dépenses de santé mentale*¹. La réalité est cependant très différente.

En effet, quatre ans après le lancement des orientations ministérielles, le montant global des subventions accordées aux organismes communautaires en santé mentale dépasse à peine 7 % du budget québécois consacré à la santé mentale. Selon les derniers chiffres disponibles, dans 9 régions ce pourcentage est inférieur à 8 % et dans 3 d'entre elles il dépasse à peine les 5 %. Une analyse sommaire démontre même un recul du pourcentage relatif alloué aux ressources communautaires dans plusieurs régions. « *Dans un contexte où la précarité financière des organismes communautaires se vit au quotidien, nous sommes plus qu'inquiets du silence des différents partis politiques sur leur vision de l'organisation des services de santé mentale. C'est d'autant plus inquiétant puisque, c'est bien connu, en période d'incertitude économique, la détresse psychologique augmente. Cela se traduit, pour nos organismes, en un accroissement des demandes d'aide* » note Robert Théoret, le porte-parole de l'Alliance. Les membres de l'Alliance souhaitent que les chefs de parti se prononcent sur la nécessité d'améliorer rapidement la capacité d'intervention des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale. Tout investissement en ce sens a des retombées positives et immédiates sur les services accessibles pour des milliers de personnes et de familles québécoises.

Selon l'Alliance, les réformes entreprises au cours des dernières années n'ont toujours pas donné les résultats escomptés. L'accessibilité aux services ainsi que l'amélioration des services disponibles pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et leurs proches se font toujours attendre. « *En unissant nos forces, nous voulons imposer le débat et forcer les différents partis politiques à se prononcer sur le problème de sous-financement chronique rencontré par nos membres* » explique Robert Théoret. La santé mentale est une priorité gouvernementale, pourquoi les politiciens n'en parlent-ils pas?

- 30 -

Pour information : Robert Théoret Téléphone : 514-715-0699

¹ MSSS, 2005, Plan d'action en santé mentale 2005-2010 – La force des liens, page 67.